

N°1935

du 24  
FÉVRIER  
2026



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**TRAVAUX DE PROTECTION  
CÔTIÈRE PAR WACA** P.4

Comblement du bras mort lagunaire à Aného

**INTOXICATION AU PLOMB**

30% des peintures commercialisées  
au Togo dépassent la norme P.6

\* Assurer d'abord le contrôle pour limiter les dégâts

**SECTEUR DE LA MICROFINANCE**

Vers une conformité avec  
la loi uniforme de l'UMOA P.3

\* Une nouvelle stratégie d'inclusion financière en élaboration

# TOGO, 1<sup>er</sup> SIGNATAIRE DU NOUVEL ACCORD SUR LE CACAO 2026

P.3

## Des innovations au profit des cacaoculteurs

### EN PLUS...

#### AGRICULTURE

##### CHAÎNES DE VALEUR RIZICOLES RÉSILIENTES

La BAD et AfricaRice lancent REWARD dans 14 pays dont le Togo

#### TÉLÉCOMMUNICATIONS

##### FACTURATION DES SERVICES MOBILES AU TOGO

L'ARCEP introduit d'importants changements

#### LOGEMENT

##### JEUNES TRAVAILLEURS FACE AUX LOYERS ÉLEVÉS

Entre colocation et éloignement à Lomé

#### ÉDUCATION

##### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Togo introduit l'éducation à l'intégrité dans l'enseignement supérieur

#### SANTÉ

### LES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX

Les TND regroupent plusieurs troubles dont ceux du développement intellectuel, du spectre de l'autisme, des apprentissages... des tics et autres

Le Togo vient encore de faire deux grands pas sur la scène cacaoyère mondiale. Lui, un petit pays producteur qui pèse plus par la qualité de son produit. A Genève, il est le premier à signer le nouvel Accord sur le cacao. A Amsterdam, une semaine après, son cacao d'origine rafle les deux médailles d'or mises en jeu pour l'Afrique et l'Océan indien. Et ce, dans un environnement cacaoyer actuellement tumultueux à cause de la chute du prix sur le marché international qui fait tenir, pour le moment, des positions antagonistes aux deux premiers producteurs mondiaux que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana (une baisse immédiate et drastique de 30% du prix producteur chez le second et un maintien du prix garanti jusqu'à fin mars chez la première même si des indiscretions disent que le pays envisagerait de s'aligner sur le Ghana). Au Cameroun, c'est le désarroi des cultivateurs, car, le prix du kilo de la fève du cacao a quasiment été divisé par trois. Le Togo joue les règles de son option d'un commerce libéralisé...



M. Gouthon (à droite) saluant l'Accord signé



La ministre Sandra Johnson (à droite) et Coumba Sow, la RR du SNU au Togo

## PARTENARIAT TOGO-SYSTÈMES DES NATIONS UNIES

- A la suite de la feuille de route gouvernementale, l'alignement strict des Plans de travail annuels sur les priorités nationales
- Un levier déterminant de croissance inclusive, de cohésion sociale et de transformation structurelle P.4



## SANTÉ LES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX

Les TND regroupent plusieurs troubles dont ceux du développement intellectuel, du spectre de l'autisme, des apprentissages... des tics et autres

*Le neurodéveloppement recouvre l'ensemble des mécanismes qui, dès le plus jeune âge, et même avant la naissance, structurent la mise en place des réseaux du cerveau impliqués dans la motricité, la vision, l'audition, le langage ou les interactions sociales. Quand le fonctionnement d'un ou plusieurs de ces réseaux est altéré, certains troubles peuvent apparaître. Les troubles neurodéveloppementaux apparaissent, souvent avant l'entrée à l'école primaire. Ils entraînent un retard ou un déficit dans un ou plusieurs domaines du développement émotionnel, cognitif et relationnel, ce qui a des conséquences sur le fonctionnement personnel, social, scolaire et professionnel.*

Maurille AFERi

### DEFINITION

Pour parler de troubles du neurodéveloppement (TND), la présence de 4 critères est nécessaire :

- l'enfant présente un déficit dans l'un des domaines du développement (langage, motricité, habiletés sociales...) ;
- le trouble retentit dans le contexte familial, scolaire, social... ;
- les difficultés ont été précoces dans l'enfance mais elles sont durables dans le temps ;
- l'enfant n'a pas de maladie notamment neurologique (épilepsie par exemple) ou un déficit sensoriel (surdité par exemple) ou un environnement peu stimulant pouvant expliquer ses difficultés.

Les troubles du neurodéveloppement regroupent :

- le trouble du développement intellectuel ;
- les troubles du spectre de l'autisme ;
- les troubles du langage oral concernant la compréhension et/ou l'expression ;
- le trouble de la coordination avec des difficultés dans l'acquisition et l'exécution des actions motrices (dyspraxie) avec éventuellement un trouble du graphisme (dysgraphie) ;
- les troubles des apprentissages de la lecture et de l'orthographe (dyslexie-dysorthographe) ou des mathématiques (dyscalculie) ;
- le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ;
- les tics et le syndrome de Gilles de la Tourette.

Ces troubles du neurodéveloppement peuvent être fréquemment associés entre eux (près de 2/3 des cas).

### TROUBLES DE DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL

Ce trouble était nommé retard mental.

On parle aujourd'hui de trouble du développement intellectuel ou de handicap intellectuel. Il se traduit par un déficit global des capacités mentales : l'enfant a des difficultés dans le raisonnement, la résolution de problème ou encore la pensée abstraite. Pour l'enfant, ces difficultés ont des répercussions dans sa vie quotidienne : difficultés à s'adapter à des situations nouvelles, à participer à la vie sociale ou scolaire, manque d'autonomie, troubles de la

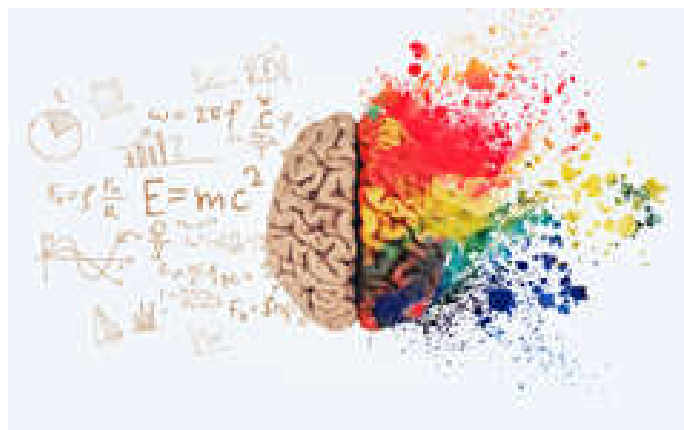
communication avec les autres.

Plusieurs niveaux de sévérité du handicap intellectuel sont définis par l'analyse des scores de QI (quotient intellectuel) et du niveau d'adaptation de l'enfant dans le domaine de la vie quotidienne.

### LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Le repérage dès le plus jeune âge et le diagnostic précoce des troubles du spectre de l'autisme sont des enjeux importants. Ils vont permettre de mettre en œuvre des interventions adaptées à l'enfant dans le but de favoriser son développement et ses apprentissages.

### LES TROUBLES DE DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ORAL



Le repérage dès le plus jeune âge et le diagnostic précoce des troubles du spectre de l'autisme sont des enjeux importants. Ils vont permettre de mettre en œuvre des interventions adaptées à l'enfant dans le but de favoriser son développement et ses apprentissages.

### TROUBLE DE DEVELOPPEMENT DE LA COORDINATION

Ce trouble du développement de la coordination entraîne des difficultés dans l'acquisition et l'exécution des actions motrices entraînant lenteur, imprécision et maladresse. On parle de dyspraxie. Peut également être associé un trouble du graphisme (dysgraphie).

La détection des troubles de dyspraxie est parfois difficile. L'enfant présente une maladresse, des difficultés à écrire, à dessiner à s'habiller.

### LES TROUBLES DE DEFICIT DE L'ATTENTION

Le TDHA, ou trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité de l'enfant, se caractérise par des troubles de l'attention, une hyperactivité et une impulsivité marquée. C'est une maladie de mieux en mieux

détectée. Sa prise en charge permet d'en réduire les effets.

### LES TROUBLES DES APPRENTISSAGES

L'école permet à tous les enfants d'apprendre à lire, écrire et compter. Si l'enfant a des difficultés persistantes, cela peut s'expliquer par des troubles du langage écrit en lecture (dyslexie) et en orthographe (dysorthographe), en mathématiques (dyscalculie).

### LES TICS CHRONIQUES

Un tic est un mouvement (ou une vocalisation) soudain, rapide et récurrent. Les tics sont moteurs ou vocaux.

On distingue les tics transitoires (s'ils persistent depuis moins d'un an) et tics chroniques (s'ils persistent depuis plus d'un an).

Lorsqu'ils sont chroniques, la présence de tics moteurs multiples et de plusieurs tics vocaux (qui peuvent être verbaux) indique un syndrome de Gilles de la Tourette.

Les tics fluctuent au cours du temps et sont souvent exacerbés par des situations de stress, d'inactivité et de fatigue.

Outre les troubles bien répertoriés, d'autres fonctions cognitives peuvent être altérées (ex. : fonctions exécutives et mémoire explicite épisodique), affectant directement les apprentissages scolaires et la socialisation ; les TND peuvent également être associés à :

- des troubles sensoriels, moteurs, épileptiques, mais aussi émotionnels ou psychiatriques comme l'anxiété, la dépression, les TOC ou le syndrome de Gilles de la Tourette ;
- des troubles physiologiques et comportementaux (ex : troubles du sommeil, de l'alimentation ou de la régulation émotionnelle) qui sont des marqueurs fréquents

### TROIS (03) NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE DES TND

Pour accompagner les personnes présentant des signes

(suite à la page 7)

## MUSIQUE

### 4<sup>e</sup> édition du Festival International Master Piano au Togo

Ouvert depuis le 16 février dernier, le Festival International Master Piano se poursuit jusqu'au vendredi 27 février 2026 dans la capitale togolaise, Lomé, et deux villes culturelles, Aného et Kpalimé. L'objectif de cette quatrième édition est de ratisser large et faire de ce festival, le plus important du pays et de la sous-région en matière de musique classique.

Le Festival International Master Piano est un événement Opus Academy, une école de musique basée à Lomé, une référence dans le domaine de la musique classique avec des formateurs nationaux comme internationaux dans "un cadre stimulant, accompagné, et orienté vers la pratique musicale vivante." Pour la 4<sup>ème</sup> fois donc, le festival va rassembler autour de son idéal, de grands noms de la musique classique africaine, togolaise et européenne. Le grand pianiste Christophe Beguin sera présent, accompagné des membres de son trio issu du Conservatoire de Caen avec Christophe Denel et Maréva Bécu.

Avec l'appui de l'Ambassade de France au Togo et le soutien institutionnel du Ministère de la Culture, du Tourisme et des Arts du Togo, le Festival qui a bénéficié de l'appui technique du conservatoire de Caen, a fait une program-



mation à la hauteur de l'enjeu culturel et artistique. Il y a eu le 21 février à l'Hôtel Franco-Suisse, Open Piano suivi ce dimanche 22 février de la Soirée hommage aux compositeurs togolais. Hier 23 février, les musiciens et les mélomanes se sont retrouvés à Aného. Après la pause de ce mardi, en réalité les déplacements, on assistera au Concert Philharmonia, créé par le Maestro Behanzin Vigninou, Directeur de l'école

Opus Academy, ce 25 février à 19h précises au Palais des Congrès de Lomé. C'est le point d'orgue de ce festival où l'on interprétera la Messe en sol majeur de Schubert. Le jeudi 26 février, c'est à l'Institut français du Togo, Ift, que le Concert du trio invité sera sur scène.

Notons qu'au cours de ce festival, il y aura un Master class, des ateliers, un concours et des distinctions artistiques.

## NUMÉRIQUE

### L'apprentissage à la robotique et à la programmation avec le robot mBot à l'Ift

Novices et débutants en informatique ont l'opportunité de pratiquer un outil indispensable pour entamer ou approfondir leur apprentissage dans le domaine de la robotique et de la programmation. C'est l'Institut français du Togo, ift, qui le leur permet en organisant un atelier pratique ce mercredi 25 février 2026 à partir de 15 heures 30 à la Médiathèque.

Le mBot est un robot éducatif modulaire conçu par l'entreprise Makeblock, largement utilisé pour l'initiation à la programmation et à la robotique. Principalement destiné aux élèves, il permet d'apprendre le codage de manière interactive grâce au logiciel mBlock, un environnement de programmation graphique basé sur Scratch. Il est conçu pour faire découvrir aux enfants et aux débutants le monde des STEM (Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) de manière ludique à travers la robotique et la programmation.

Le mBlock se compose d'un châssis en aluminium, de deux roues motrices,

d'une carte programmable (compatible Arduino) et de divers capteurs (ultrasons pour éviter les obstacles, suiveur de ligne, luminosité, récepteur infrarouge). Il est livré en kit à assembler en environ 15 à 20 minutes. Il peut se déplacer, émettre des sons (buzzer) et des signaux lumineux (LED RGB), détecter des obstacles, suivre des lignes au sol et communiquer avec d'autres robots.

Le logiciel mBlock permet de créer des programmes en utilisant des blocs visuels. Il est également possible d'évoluer vers des langages plus complexes comme Python, notamment avec des versions plus récentes comme le mBot2.



Sa conception modulaire permet d'ajouter facilement de nouveaux capteurs ou actionneurs pour réaliser des projets plus avancés, en faisant un outil pérenne pour les salles de classe.

## NÉCROLOGIE

### L'acteur américain Eric Dane alias "Docteur Mark Sloan" est mort à 53 ans

Eric Dane, né le 9 novembre 1972 à San Francisco (Californie) et mort le 19 février 2026 à Los Angeles (Californie) est un acteur américain connu pour son interprétation du Docteur Mark Sloan dans la série télévisée médicale Grey's Anatomy (2006-2012). Au cinéma, il connaît des succès commerciaux comme la comédie dramatique Marley et moi, la comédie romantique chorale Valentine's Day et la comédie musicale Burlesque. Il fait un retour télévisuel au premier plan en occupant le rôle principal de la série télévisée apocalyptique The Last Ship dont il est aussi producteur (2014-2018).

Après avoir fait de la figuration dans La Force du destin, il décide de devenir acteur. En 1993, il déménage à Los Angeles, où il fait quelques apparitions dans des séries telles que Sauvés par le gong, Les Années coup de cœur, Mariés, deux enfants.

En 1995, il joue dans le téléfilm biographique Les Galons du silence avec Glenn Close. Il est plébiscité par la critique, nommé pour trois Golden Glo-



bes et acclamé lors de la cérémonie des Primetime Emmy Awards. Il débute au cinéma en 1999 lorsqu'il décroche un rôle plus dramatique salué par la critique dans Basket et plus tard, dans des productions australiennes. En 2000, il signe son premier rôle récurrent dans la série télévisée médicale Gideon's Crossing. Il apparaît dans un arc narratif de quatre épisodes et interprète le

D Wyatt Cooper. Entre 2003 et 2004, il signe un contrat pour la série Charmed et y reste deux saisons en tant que personnage récurrent, jouant le rôle de Jason Dean, le patron et petit ami de Phoebe Halliwell (interprétée par Alyssa Milano). Parallèlement à cet engagement, il apparaît dans deux épisodes

(suite à la page 7)



TOGO, 1<sup>er</sup> SIGNATAIRE DU NOUVEL ACCORD SUR LE CACAO 2026

## Des innovations au profit des cacaoculteurs

Late Pater

Le Togo vient encore de faire deux grands pas sur la scène cacaoyère mondiale. Lui, un petit pays producteur qui pèse plus par la qualité de son produit. A Genève, il est le premier à signer le nouvel Accord sur le cacao. A Amsterdam, une semaine après, son cacao d'origine rafle les deux médailles d'or mises en jeu pour l'Afrique et l'Océan indien. Et ce, dans un environnement cacaoyer actuellement tumultueux à cause de la chute du prix sur le marché international qui fait tenir, pour le moment, des positions antagonistes aux deux premiers producteurs mondiaux que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana (une baisse immédiate et drastique de 30% du prix producteur chez le second et un maintien du prix garanti jusqu'à fin mars chez la première même si des indiscretions disent que le pays envisagerait de s'aligner sur le Ghana). Au Cameroun, c'est le désarroi des cultivateurs, car, le prix du kilo de la fève du cacao a quasiment été divisé par trois. Le Togo joue les règles de son option d'un commerce libéralisé. Passons.

13 février 2026 au Palais des Nations à Genève, en Suisse. Deux événements en parallèle : la Conférence des Nations Unies sur le cacao, organisée par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), et la 40<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil international du cacao, organisée par l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO). Le Togo y a pris part. La Conférence devait se concentrer sur la présentation du texte successeur à l'Accord international sur le cacao de 2010, puis son adoption, et aboutir à l'ouverture à la signature et à l'application provisoire

du nouvel Accord par les parties contractantes potentielles. Le Togo était au cœur des discussions et tractations, représenté par le secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), Enselme Gouthon. Et c'est au nom de sa présence permanente dans les instances de décision au plan international que le Togo, une nouvelle fois, est le premier pays à signer le nouvel Accord international sur le cacao de 2026 (AIC 2026). Le signataire précise : « *c'est avec les pleins pouvoirs des autorités togolaises ; en tête, le Président du conseil qui a placé la barre haut quand il s'agit de positionner le Togo à l'international ; et c'est le lieu de lui rendre un hommage mérité pour sa clairvoyance et son dynamisme* ». Et d'ajouter : « *le CCFCC déploie d'ores et déjà des efforts dans les sphères des autorités gouvernementales en vue de l'établissement de cet instrument d'acceptation pour répondre pleinement aux aspirations du nouvel Accord* ». Oui, il faut y aller vite quand on sait les débats qui ont précédé et l'intérêt du nouveau texte qui se voit en solution aux problèmes actuels qui secouent les cacaoculteurs. Et surtout que l'AIC 2026 entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2026 à condition que deux pays membres déposent leurs instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation. Selon la pratique en droit international, après la signature d'un accord, vient la ratification (ou acceptation/approbation) qui valide formellement l'engagement de l'État sur le plan interne, suivie de l'échange ou du dépôt des instruments de ratification et de l'entrée en vigueur du texte qui va être enregistré auprès des Nations Unies.

Il s'agit du huitième Accord international sur le cacao, après ceux de



Enselme Gouthon signant le nouvel Accord sur le cacao

1972, 1975, 1980, 1986, 1993, 2001 et 2010. Après le Togo, le Nicaragua et la Côte d'Ivoire l'ont aussi signé. Le nouvel accord est conclu pour une durée indéterminée ; il ne comporte pas de date d'expiration. Mais, comme tout bon accord évolutif, dit-on, les parties ont prévu des modalités de son amendement sur recommandation du Conseil international du cacao ou d'une éventuelle fin.

Enselme Gouthon est confiant en le nouvel Accord. A condition que, derrière, les Etats travaillent à saisir les opportunités qui vont s'offrir. Déjà, le texte contient des innovations comme l'inclusion de cinq nouveaux objectifs (atteindre le revenu vital pour les producteurs de cacao, encourager la valeur ajoutée à travers la transformation dans les pays producteurs, promouvoir l'utilisation du cacao dans les industries agro-alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques, encourager les membres à supprimer les barrières pour l'entrée de nouveaux investisseurs dans l'économie cacaoyère, promouvoir le commerce des produits dérivés du cacao), l'introduction d'un nouvel article pour atteindre la durabilité dans l'économie cacaoyère mondiale (durabilité économique, environnementale et sociale) et l'insertion d'une nouvelle définition du cacao fin. M. Gouthon dit qu'il pousse

à s'adapter aux attentes actuelles des producteurs en tenant compte de deux points : la baisse des prix et le changement climatique qui a affecté les productions. Sans oublier les maladies du cacaoyer. La hausse des températures, la sécheresse et les pluies imprévisibles réduisent les rendements, favorisent les maladies et pourraient rendre 90% des terres actuelles inadaptées d'ici 2050, selon les statistiques. Plus est, le secteur devra disposer de mécanismes robustes pour protéger à la fois les agriculteurs et les forêts face à la volatilité des prix, conseille le baromètre du cacao 2025. A Genève, il a été dit que le nouvel Accord devrait favoriser le dialogue entre les pays consommateurs et les pays producteurs. Un appel a été lancé à tous les pays exportateurs et importateurs de rejoindre l'ICCO en signant l'AIC 2026. Après quoi, « *il va falloir accompagner les producteurs dans les nouveaux projets de développement qui vont naître* », conclut Enselme Gouthon.

Autres précisions ou affirmations du nouvel Accord de 2026, entre autres : dans les pays en développement, pour les petits producteurs, la production de cacao constitue la principale source directe de revenus décents et aussi d'emplois verts. On ne va plus s'efforcer d'obtenir mais

plutôt d'obtenir des prix justes générant des recettes équitables pour les producteurs et les consommateurs au sein de la chaîne de valeur du cacao, et contribuer à un développement équilibré de l'économie cacaoyère mondiale, dans l'intérêt de tous les membres. Il faudra assurer un revenu décent aux cacaoculteurs, promouvoir la transparence de l'économie cacaoyère mondiale, et en particulier du négoce de cacao, par la collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques pertinentes et la réalisation d'études

appropriées, ainsi que promouvoir l'élimination des obstacles au commerce, sans préjudice des réglementations nationales relatives aux normes sanitaires et phytosanitaires. Ou encore encourager à promouvoir la qualité et l'innocuité du cacao, en mettant notamment l'accent sur les caractéristiques aromatiques spécifiques et sur l'intégrité des fèves, et développer des procédures de sécurité alimentaire appropriées dans le secteur du cacao, etc.

## La série en OR au concours Cocoa of Excellence 2025

A la Foire commerciale Chocoa à Amsterdam, le 20 février 2026, le programme Cacao of Excellence de l'Alliance of Bioversity International et du CIAT a conclu son édition 2025 et reconnu les cinquante (50) meilleurs producteurs de cacao, à la suite d'un processus d'évaluation à l'aveugle de 18 mois qui a couvert 45 produits d'origine. Quatre régions étaient en compétition : Asie et Pacifique ; Afrique et Océan indien ; Amérique du sud ; Amérique centrale et Caraïbes. Pour l'Afrique et l'Océan indien, les deux médailles d'or en jeu sont raflees par le Togo. Particulièrement, grâce aux producteurs Aboudou-Moumouni Maman et Koffi Ekouadi, tous deux de l'USCPC IBA, une coopérative avec conseil d'administration (COOP-CA) basée à Badou dans la préfec-

médaille de bronze. A l'édition 2023 du concours, le Togo a été encore triple médaillé : 1 or, 1 argent et 1 bronze. Cette régularité est le reflet de la qualité du cacao togolais. Laquelle qualité, rappelle une anecdote du CCFCC, avait même amené à exporter le cacao togolais par avion pendant que le trafic portuaire avait été perturbé au début des années 1990 par la grève générale illimitée due aux revendications socio-politiques. Sur tout le parcours d'évaluation du concours Cacao of Excellence, et à chaque que le Togo est candidat, l'échantillon de son cacao est apprécié tout au long de la dégustation. En 2023, l'un des experts du concours a lâché cette phrase vis-à-vis de la délégation togolaise : « *vous êtes un*



M. Kommabou Fandjinou après avoir reçu les deux médailles en OR du Togo

ture de Wawa. Comme en 2023, c'est l'ambassadeur du Togo au Benelux, Kommabou Fandjinou, qui a représenté le Togo à Amsterdam aux Pays-Bas et réceptionné les prix gagnés.

Au total, ce sont 191 échantillons de cacao qui ont été sélectionnés à l'échelle nationale, soumis et évalués dans le cadre de protocoles techniques et sensoriels structurés. De façon rigoureuse, les échantillons ont été évalués à l'aveugle (en attribuant un code) et transformés en chocolat dans des conditions standardisées pour permettre une évaluation comparative des arômes. « *En maintenant des protocoles standardisés et des critères de reconnaissance transparents, le programme contribue à une différenciation plus claire autour de la performance des saveurs dans le secteur international du cacao et du chocolat* », insistent les organisateurs.

Le cacao togolais boucle ainsi la série de trois. Au Cocoa of Excellence 2021, il avait pris deux médailles d'or sur les trois attribuées à la zone Afrique et Océan indien, en plus d'une

producteur d'excellence ; toutes nos félicitations».

Au CCFCC, on explique : « *si on arrive à une telle performance éblouissante qui place le pays au sommet de l'excellence cacaoyère et confirme la compétitivité de notre cacao, on doit naturellement remercier les producteurs qui prennent en compte les conseils des techniciens et le coaching que leur offre souvent le CCFCC. L'exploit continental est aussi le résultat logique de la bienveillante attention et de l'engagement en faveur des filières agricoles du Président du conseil, M. Faure Gnassingbé* ». Le Comité de coordination pour les filières café et cacao reste modeste et focus sur l'objectif : qualité, traçabilité et valorisation du cacao togolais.

En rappel, depuis 2009, Cocoa of Excellence reconnaît la qualité et la diversité des saveurs du cacao afin d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et de favoriser la durabilité de la chaîne d'approvisionnement du cacao.

## SECTEUR DE LA MICROFINANCE

## Vers une conformité avec la loi uniforme de l'UMOA

\* Une nouvelle stratégie d'inclusion financière en élaboration

F. Woussou

Le conseil des ministres vient d'adopter un projet de loi portant réglementation de la microfinance en République togolaise. Le gouvernement indique que le texte vise à transposer dans la législation nationale, la loi uniforme adoptée par le conseil des ministres de l'UMOA, le 21 décembre 2023, en vue de pallier les insuffisances du cadre juridique actuel applicable au secteur de la microfinance au sein de l'Union, notamment en matière de gouvernance, de gestion du crédit, de contrôle interne et de fiabilité des systèmes d'information.

« *La transposition de cette loi uniforme permettra de consolider la stabilité financière, de renforcer l'inclusion financière, de mieux protéger les usagers et d'assurer la conformité de notre pays aux standards internationaux en matière de microfinance* », fait savoir le gouvernement. Toutes choses que la

nouvelle stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) en élaboration devrait prendre en compte, afin de renforcer durablement l'accès des populations à des services financiers inclusifs, adaptés et de qualité.

Dans la même veine, le gouvernement parle aussi d'un renforcement du cadre institutionnel et opérationnel, notamment dans le secteur de la microfinance et à travers une meilleure opérationnalisation de l'Observatoire de la qualité des services financiers du Togo (OQSF-TG), l'élaboration d'un projet spécifique en faveur des jeunes, la création d'un bureau d'innovation pour la promotion de la fintech et le renforcement de la gouvernance et de la gestion des risques dans les institutions de microfinance.

Sur l'évolution de la situation de l'inclusion financière au Togo, il faut relever que le gouvernement a adopté en décembre 2021, la Stratégie nationale d'inclusion financière



Mazamaesso Assih, ministre du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire

(SNIF) 2021-2025. Elle était le cadre de référence visant à renforcer l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, aux services financiers formels. Sa mise en œuvre s'est appuyée sur des dispositifs structurants tels que le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) et l'Observatoire de la qualité des services financiers du Togo (OQSF-TG).



## PARTENARIAT TOGO-SYSTÈMES DES NATIONS UNIES

\* A la suite de la feuille de route gouvernementale, l'alignement strict des Plans de travail annuels sur les priorités nationales

\* Un levier déterminant de croissance inclusive, de cohésion sociale et de transformation structurelle

Le 14 février 2023, le gouvernement togolais et le Système des Nations unies (SNU) ont signé le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2023-2026, aligné sur les priorités nationales du Togo. Elles s'articulent autour de trois axes à savoir promouvoir une croissance inclusive et durable, améliorer le capital humain et l'accès aux services sociaux, et consolider la cohésion sociale par une gouvernance inclusive et redevable et faisait corps avec la feuille de route gouvernementale 2025 qui vient de s'achever.

**Étic J.**

Ainsi, au niveau de l'axe 1, le Système des Nations Unies était appelé à créer les conditions d'une diversification de l'économie, notamment par le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes et la participation des populations les plus vulnérables dans les chaînes de valeurs. L'axe 2 devrait soutenir la formation et le renforcement de capacité des acteurs et des populations pour répondre aux besoins du marché de l'emploi. Quant à l'axe 3, les Nations Unies allaient contribuer à améliorer le cadre institutionnel, réglementaire et opérationnel de l'exercice des droits, à autonomiser les jeunes, les femmes, les filles et les personnes vivant avec un handicap et à accompagner leur participation dans les processus démocratiques.

Pour la mise en œuvre de ce Cadre de coopération, une enveloppe budgétaire de 247 millions de dollars s'avère nécessaire.

En ce début d'année 2026, il faut donc faire le bilan de ce qui a été fait et envisager les nouvelles perspectives d'un partenariat plus structuré entre le gouvernement togolais et le Système des Nations unies. C'est dans cet esprit que le comité de pilotage conjoint du cadre de coopération entre l'équipe pays des Nations unies et le Togo a tenu une session, le vendredi 20 février 2026 à Aného (préfecture des Lacs), sous la présidence de Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil.

**2023-2025, des avancées significatives dans plusieurs secteurs prioritaires**

A en croire le gouvernement, parmi les réalisations majeures, d'importants progrès ont été accomplis dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. « Plus de 107 630 petits producteurs ont vu leur productivité s'accroître grâce à un accompagnement structuré, à des formations ciblées et à un meilleur accès aux intrants et aux dispositifs de crédit. Parallèlement, 88 500 hectares d'aires protégées sont désormais gérés de manière durable et plus de trois millions de plants ont été mis en terre, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité et à la restauration des écosystèmes », fait-on savoir.

Aussi, dans le secteur de la santé et de la protection sociale, 113 204 accouchements ont été assistés et environ 100 000 personnes vivant avec le VIH ont bénéficié d'un traitement, renforçant de manière significative la prise en charge médicale et le suivi des populations vulnérables. Par ailleurs, plus de 100 000 actes de naissance et jugements supplétifs ont été délivrés, consolidant les droits et la protection des enfants.

Sur le plan éducatif, 64 000 enfants ont bénéficié de cantines scolaires, grâce à l'approvisionnement en

vivres issues de producteurs locaux, favorisant ainsi leur assiduité et leurs performances scolaires. Ces réalisations ont été examinées au cours de cette session, qui a également permis de tirer parti de ces progrès dans le cadre du «/ Delivering as One/ », grâce à une analyse approfondie du fonctionnement du Système des Nations unies.

A l'occasion, les participants ont passé en revue les défis et opportunités liés aux priorités de chaque résultat stratégique. « L'ensemble de ces avancées illustre une approche résolument orientée vers l'impact réel, dans l'esprit d'une « République de résultats », où chaque action publique se mesure à ses effets tangibles sur le bien-être des citoyens », indique le gouvernement.

**Perspectives à l'horizon 2030**

Dans la perspective d'un partenariat plus agissant, le gouvernement togolais et les agences du Système des Nations unies viennent de procéder aux ajustements stratégiques nécessaires et validé le Plan de travail annuel conjoint 2026. Sandra Ablamba Johnson a relevé que les orientations stratégiques du gouvernement qui guideront les interventions de développement pour les années à venir seront en lien avec la vision du Président du Conseil déclinée dans son discours sur l'état de la Nation au Parlement réuni en Congrès le 2 décembre 2025 et le message de vœux le 30 décembre 2025 à savoir Protéger – Rassembler – Transformer.

Pour le gouvernement, à l'horizon 2030, le partenariat entre le Togo et le Système des Nations Unies s'affirmera comme un levier déterminant de croissance inclusive, de cohésion sociale et de transformation structurelle avec leur accompagnement multiforme en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations. Les exigences formulées par les autorités portent sur l'amélioration de la qualité de la dépense publique ; le renforcement du suivi-évaluation et de la micro-évaluation des impacts ; l'alignement strict des Plans de travail annuels 2026 sur les priorités nationales ; l'exploration d'un fonds fiduciaire multipartenaire (« basket fund ») pour optimiser la mobilisation des ressources.

Au niveau du SNU-Togo, la Coordinatrice Résidente Coumba Sow relève les efforts des autorités togolaises dans la mise en œuvre d'une politique de réformes volontaristes qui ont permis la progression du pays dans l'Indice de développement humain, l'amélioration du climat des affaires, l'engagement renouvelé pour la décentralisation, l'inclusion sociale et la cohésion nationale, les droits humains, la position remarquable et respectée du Togo comme pays médiateur pour la paix en Afrique et



Photo de famille des participants

les réformes majeures qui ouvrent la voie à une transformation économique et sociale plus profonde.

La session du Comité de pilotage intervenant à un moment charnière

(fin de la Feuille de route 2025 et préparation de la prochaine stratégie nationale de développement), la Coordinatrice Résidente du Système des Nations unies a

réaffirmé la détermination de son institution à accompagner le Togo pour l'atteinte des nouveaux objectifs, conformément aux ambitions du gouvernement togolais.

Le partenariat entre le Togo et le Système des Nations unies s'affirme plus que jamais comme un levier déterminant de croissance inclusive, de cohésion sociale et de transformation structurelle. En adoptant l'approche « Delivering as One », les deux parties s'engagent sur la voie de la performance et de la responsabilité mutuelle pour répondre aux besoins concrets des populations togolaises.

Pour rappel, le Cadre de

Coopération des Nations unies pour le développement durable a été introduit en 2018 par la Résolution 72/279 de l'Assemblée générale. Il constitue un instrument destiné à planifier et à mettre en œuvre les activités de développement des Nations unies dans chaque pays, conformément au souhait des États membres de repositionner le Système de développement des Nations unies au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce cadre est centré sur les besoins, fondé sur des partenariats ouverts, intégrés et transformationnels, et vise à générer des changements concrets.

## TRAVAUX DE PROTECTION CÔTIÈRE PAR WACA

### Comblement du bras mort lagunaire à Aného

**Faustin Woussou**

Dans la deuxième phase de réalisation de grands travaux de protection de la côte togolaise sur le segment Gbodjomé-Agbodrafo-Goumoukopé, long de 7 km (financement de 33 484 949 215 FCFA de l'Agence Française de Développement (AFD) et Invest International), il est inclus le comblement de 450 000 m<sup>3</sup> de sable des bras lagunaires morts d'Aného sur lesquels seront reboisés 10 hectares de plants de cocotiers.

Précisément, les travaux de comblements seront réalisés dans la préfecture des Lacs, qui est limitée au nord par la préfecture de Vo et Bas-Mono, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par la République du Bénin et à l'ouest par les préfectures de Zio et Golfe. Le comblement concerne les deux bras lagunaires situés le long de la plage.

Selon le document de l'addendum au Plan d'action de réinstallation (PAR) des Personnes affectées dans le cadre des travaux de protection du segment de côte Agbodrafo – Aného travaux de comblement des bras morts lagunaires de Sanvee-Condji et de Adido (Décembre 2025), les nuisances sanitaires générées d'une part par l'insalubrité notoire existante sur les bras morts lagunaires en arrière du cordon sableux à l'Est d'Aného (zone de Sanvee Condji) et d'autre part, le basculement du cordon sableux existant au sein de ces bras morts constituent les motivations principales ayant conduit à la décision de leur comblement.

Le niveau de comblement attendu devra être proche du niveau du haut de plage soit +4,6 m niveau moyen de la mer (NMM). Le volume estimé de l'ensemble des comblements envisagés est de 550 000 m<sup>3</sup> de sable pour le bras lagunaire de Sanvee Condji et de 100 000 m<sup>3</sup> pour celui de Adido. Ce comblement sera effectué à l'aide du sable marin emprunté au large et refoulé jusqu'à la plage au moyen d'une drague et de pipelines submergés.

On révèle que le premier bras lagunaire se trouve dans le quartier d'Adido, et le second bras lagunaire s'étend de Payémé Sanvee-Condji jusqu'à la frontière Sanvee-Condji avec le Bénin. Les quartiers le long des bras lagunaires concernés par les travaux de comblement des deux bras lagunaires, sont celles d'Adjido, de Payémé Sanvee-Condji, de Messan Condji, et de Sanvee Condji. Par ailleurs les travaux déborderont du lit mineur des bras lagunaires et affecteront une partie du rivage nord du lit majeur.

C'est dans cette emprise que se trouvent les bâtis et les autres biens des Personnes affectées par le projet (PAP) impactés par les travaux de comblement. Le maximum de l'emprise au rivage est de 40 m (côté frontière Sanvee-Condji) et le minimum est 5 m (côté Adjido). « Il faut souligner que la largeur de l'emprise n'est pas régulière au rivage. Cette irrégularité de la largeur de l'emprise est fonction de la topographie du site, de la sinuosité du rivage et de la hauteur moyenne du haut de plage à atteindre dans le cadre de ce comblement. Elle s'est surtout basée sur l'expérience du comblement des bras morts lagunaires à Hilla Condji au Bénin », précise-t-on.

Le dénombrement des personnes impactées recensées vivant dans l'emprise de la lagune Sanvee



Vue de l'état initial du site de comblement d'un des bras morts lagunaire d'Aného (crédit : Boskalis)

Condji et de Adido est de 119 PAP soit 88 PAP pour la portion de Sanvee Condji dont 48 personnes propriétaires d'acadjia et 31 PAP situées dans l'emprise de la lagune côté Adido avec 21 personnes propriétaires d'acadjia. Ces personnes mènent les activités de pêche dans la lagune et en mer d'après les entretiens réalisés. « Il faut rappeler que les propriétaires d'acadjia sont majoritairement affectés du fait que l'emprise des travaux est composée d'une grande proportion du plan d'eau avec la pêche à acadjia comme activité dominante et d'une petite proportion du rivage Nord où peu d'activités s'y développent », lit-on dans le document.

Au niveau socioéconomique, les catégories de PAP se structurent comme suit : Bâtis et divers (mur affecté, toilettes, porcherie) : 6 femmes et 4 hommes ; Pêche, mareyage et : 5 femmes et 89 hommes ; Maraîchage : 02 hommes ; Travailleur à son propre compte (Macon, menui-

sier, couturière) sur le bras lagunaire de Sanvee Condji qui perdent leurs habitations et des essences végétales : 3 femmes et 3 hommes ; Gardiens des us et coutumes perdant des abris de divinités (Chef canton, Prêtre/prêtresse vodou).

Il ressort des consultations sur le terrain que la lagune de Sanvee Condji a perdu son pouvoir écosystémique d'antan due à l'exploitation incontrôlée des ressources et à la pollution des eaux. Les populations riveraines ne se contentent que de quelques poissons (silures surtout), alors qu'elles disposaient d'une variété de produits halieutiques (avant il y avait les crabes, les crevettes et bien d'autres espèces) halieutiques.

Les populations estiment qu'en cas de comblement, elles souhaitent un renforcement des capacités en résilience côtière, notamment, les formations en techniques d'amélioration de leurs activités et leur équipement en matériels de pêche et de mareyage.

## CHAÎNES DE VALEUR RIZICOLES RÉSILIENTES

### La BAD et AfricaRice lancent REWARD dans 14 pays dont le Togo

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), en partenariat avec le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), a lancé, le 13 février 2026, le programme de renforcement de l'adaptation des chaînes de valeur rizicoles au changement climatique en Afrique de l'Ouest (REWARD-AfricaRice), pour le renforcement de la production rizicole climato-résiliente, l'amélioration des systèmes semenciers, le renforcement des capacités de transformation et l'accélération des progrès vers

l'autosuffisance en riz en Afrique de l'ouest. L'idée est de réduire les importations, renforcer l'intégration régionale et rendre les chaînes de valeur de riz plus résilientes.

REWARD-AfricaRice sera mis en œuvre sur une période de cinq ans jusqu'en 2029 et couvrira quatorze pays d'Afrique de l'ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Il répond à la nécessité impérieuse de transformer le riz en produit stratégique dans cette région où la demande continue d'augmenter en raison

de la croissance démographique rapide et de l'urbanisation. Il devrait transformer significativement la production de riz en Afrique de l'ouest, en faisant passer la productivité d'environ deux tonnes à environ sept tonnes par hectare et porter le revenu annuel moyen des riziculteurs de 1 385 dollars à 1 605 dollars, et créer jusqu'à 78 000 emplois, dont environ 39 000 emplois pour les femmes, tout en augmentant le commerce intrarégional du riz.

REWARD-AfricaRice est initié et financé à hauteur de 8,5 millions de dollars américains par la Banque africaine de développement.



## FOOTBALL/ÉPERVIERS DU TOGO/

## Patrice Neveu attendu à Lomé aujourd'hui pour signer son contrat

**Patrice Neveu, 71 ans, nommé sélectionneur des Éperviers du Togo le 19 février 2026, est attendu à Lomé ce mardi pour entamer les discussions devant conduire à la signature de son contrat de travail avec la Fédération Togolaise de Football (FTF).**

**Hervé A.**

Depuis ses premiers pas comme sélectionneur du Niger en 1999, Patrice Neveu a dirigé plusieurs équipes nationales sur le continent africain. Son parcours impressionne par sa diversité et sa richesse. Il a successivement dirigé la Guinée (2004-2006), la République Démocratique du Congo (2008-2010), la Mauritanie (2012-2014) et le Gabon (2019-2023).

Parmi ses plus beaux faits d'armes, son passage à la tête de la Guinée reste mémorable: il a qualifié le Syli National pour la CAN 2006 en Égypte et mené l'équipe jusqu'aux quarts de finale, dans un style de jeu flamboyant qui a séduit tout le continent. En Mauritanie, il a qualifié les Mourabitounes pour leur premier CHAN en 2014, tout en faisant progresser le pays de 73 places au classement FIFA, passant de la 206<sup>e</sup> à la 133<sup>e</sup> place mondiale en 30 mois.

En 2016, il a réalisé l'exploit de qualifier Haïti pour la Copa América devenant ainsi le premier entraîneur français à accomplir cet exploit. Plus récemment, au Gabon, il a guidé les Panthères jusqu'aux huitièmes de finale de la CAN 2021.

**Des défis immenses à relever**

Si l'homme a prouvé sa valeur sur le continent, la mission togolaise s'annonce exigeante. Les Éperviers pointent au 124<sup>e</sup> rang mondial et n'ont plus participé à une phase finale de CAN depuis 2017. Le bilan de son prédécesseur, Daré Nibombé, avait été jugé insuffisant : 2 victoires, 4 nuls et 6 défaites en 12 rencontres.

La mission de Patrice Neveu sera d'abord de qualifier le Togo pour la CAN 2027, alors que les éliminatoires débiteront dès mars 2026. Sur le papier, le Togo ne manque pas de matière première. Des cadres expérimentés comme Djene Dakonam, Kodjo Laba ou Ilias



Bebou apportent de la stabilité, tandis que des profils plus jeunes et prometteurs comme Kevin Denkey, Karim Dermame ou Kevin Boma incarnent l'avenir. Le principal chantier semble moins lié au talent individuel qu'à la structuration collective, à la stabilité tactique et à la régularité des performances.

À chaque étape de sa carrière, Patrice Neveu a dû composer avec des réalités différentes : restructuration technique, gestion de talents dispersés à

l'étranger, pression populaire et contraintes institutionnelles. C'est précisément cette expérience qui a convaincu la FTF de lui confier les clés du vestiaire des Éperviers.

Pour les supporters togolais, l'heure n'est plus aux promesses. Il s'agit de reconstruire. Et cette fois, la reconstruction sera menée par un homme qui connaît intimement les réalités du football africain. Rendez-vous est pris.

## REAL MADRID-BENFICA/

**L'UEFA en alerte avant les potentielles retrouvailles tendues entre Vinicius et Prestianni**

**Selon la Cadena Ser, l'UEFA est en alerte avant le barrage retour de Ligue des champions entre le Real Madrid et le Benfica Lisbonne, mercredi (21h). L'instance craindrait les retrouvailles entre Vinicius et Gianluca Prestianni. L'Argentin, qui aurait traité le Brésilien de "singe", est sous le coup d'une enquête.**

Huit jours après, Vinicius et Gianluca Prestianni devraient déjà se retrouver. Mardi dernier, à l'occasion du barrage aller de Ligue des champions entre le Benfica Lisbonne et le Real Madrid (0-1), l'attaquant brésilien a accusé l'Argentin de l'avoir traité de "singe". Si l'UEFA a ouvert une enquête, le joueur de 20 ans n'est pas suspendu et est donc disponible pour l'heure en vue du retour ce mercredi en Espagne.

D'après la Cadena Ser, l'UEFA craint que les deux hommes ne refusent de se serrer la main lors du protocole d'avant-match. De quoi rappeler par exemple la scène entre Luis Suarez et Patrice Evra

en février 2012, avant une rencontre entre Liverpool et Manchester United en Premier League. Le 15 octobre 2011, l'attaquant avait tenu des propos racistes à l'encontre du Français, étant ensuite suspendu huit matchs par les instances anglaises. Au moment des retrouvailles, Suarez avait refusé de serrer la main d'Evra, provoquant un moment de tension.

L'instance estimerait cette potentielle image préjudiciable, pouvant nuire à l'image de la compétition. Une sanction à l'encontre de Prestianni pourrait ainsi intervenir d'ici le match, même si les délais habituels en ce qui concerne les

procédures disciplinaires sont généralement plus longs.

**Benfica a soutenu publiquement Prestianni**

Gianluca Prestianni aurait reconnu auprès de l'UEFA - de manière lunaire - avoir dit "pédé" (maricón en espagnol). et non "singe" (mono en espagnol), selon ESPN. Les faits de discrimination pour racisme et homophobie sont punissables de la même sanction. Mais son agent, Gaston Fernandez, a ensuite pris la parole pour démentir cette version.

Jeudi, le Real Madrid a indiqué avoir apporté "toutes les preuves disponibles" à l'UEFA dans cette affaire, qui a provo-

qué l'interruption du match pendant près de dix minutes. Publiquement, le Benfica Lisbonne a soutenu Gianluca Prestianni, allant jusqu'à affirmer dans un communiqué que celui-ci était "victime" d'une "campagne de diffamation".

Selon A Bola, Gianluca Prestianni a présenté ses excuses à ses coéquipiers ces derniers jours, assurant sa détermination à continuer d'aider l'équipe. Samedi dernier, il n'a pas joué lors de la victoire du Benfica en championnat face à l'AVS Futebol SAD (3-0) en raison d'une suspension pour une accumulation de cartons jaunes.

## GAZA/

**Les présidents de la Fifa et de l'UEFA accusés de "complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité"**

**Plusieurs organisations de soutien à la Palestine ont déposé une plainte auprès de la Cour pénale internationale contre Gianni Infantino et Aleksander Ceferin. Elles les accusent d'autoriser les clubs israéliens basés dans territoires "colonisés illégalement" à participer aux compétitions officielles.**

Gianni Infantino et Aleksander Ceferin ont-ils "ignoré de nombreux rapports et lettres qui leurs ont été adressés par des experts des droits de l'homme de l'ONU" ou d'organisations telles qu'Amnesty International ? C'est ce qu'affirment des associations pro-palestiniennes, qui ont déposé une plainte auprès du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), le 16 février, pour "complicité de crimes de guerre" et "complicité de crimes contre l'humanité" contre les patrons de la Fifa et de l'UEFA.

Dans un communiqué, les parties requérantes disent avoir "soumis un dossier de 120 pages" à la CPI. Parmi elles figurent "un groupe de footballeurs palestiniens, des clubs palestiniens, des propriétaires fonciers, une organisation de défense des droits humains en Palestine et des groupes de plaidoyer composé d'Irish Sport for Palestine, Scottish Sport for Palestine, Just Peace Advocates, Sport Scholars for Justice in Palestine et Euro-Med Human Rights Monitor".

Selon ces organisations, la Fifa et l'UEFA autorisent des clubs israéliens basés sur des territoires palestiniens occupés illégalement à "participer aux cham-



pionnats organisés par la Fédération israélienne de football et à disputer des matchs sur les terrains saisis. Elles apportent également un soutien financier et structurel aux clubs des colonies, dont certains ont participé aux compétitions organisées par l'UEFA".

"Cette pratique normalise la vie dans les colonies et légitime l'occupation illégale de la Palestine par Israël, contribuant au transfert de population civile vers les territoires occupés, contrairement à l'article 8 (2) (b) (viii) du Statut de Rome (Nouvelle fenêtre)", qui a créé la Cour Pénale Internationale, poursuivent les organisations dans leur communiqué. Cette

pratique cautionne également l'apartheid : les Palestiniens ne sont pas autorisés à assister aux matchs en tant que spectateurs, à jouer pour les clubs des colonies illégales, ni à en devenir les entraîneurs".

Le 19 juillet 2024, la Cour internationale de justice avait jugé que l'occupation et la colonisation par Israël de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, étaient illégales et constituaient une annexion. La CIJ avait donc imposé à Israël de cesser cette colonisation et d'évacuer les colonies installées en territoire palestinien. En octobre 2024, le rapporteur spécial pour les droits culturels de l'Onu avait envoyé une lettre à la Fifa pour exprimer "ses

vives inquiétudes quant au fait que la Fifa puisse continuer à autoriser des clubs situés dans des colonies ou jouant dans des colonies" à participer aux ligues israéliennes.

Selon les organisations qui ont déposé la plainte auprès de la Cour pénale internationale, "les présidents de la Fifa et de l'UEFA ont agi en toute connaissance de cause". Quatre jours après le dépôt de cette plainte, Donald Trump a annoncé, vendredi, un fonds de 75 millions de dollars en partenariat avec la Fifa pour des "projets liés au football" dans la bande de Gaza. Citée par The Athletic (Nouvelle fenêtre), affilié au New York Times, l'UEFA s'est défendue en expliquant que "les accusations portées contre notre président sont aussi sensationnalistes qu'infondées, et nous déplorons le sensationnalisme prévisible qui les entoure. Notre position a toujours été claire : nous défendons le sport et l'humanité, et non la politique, et nos actions parlent d'elles-mêmes".

Le Bureau du Procureur de la CPI doit désormais procéder à un examen préliminaire afin de déterminer si une enquête peut être ouverte compte tenu des questions juridiques soulevées dans la plainte.

## BRÈVES

**Le Botswanais Masalela disqualifié**

Vainqueur d'un souffle du 1.500m en salle de la Copernicus Cup en Pologne devant le Français Azzedine Habz dimanche, le Botswanais Tshepiso Masalela a finalement été disqualifié à cause d'une célébration jugée antisportive.

Une célébration qui n'est pas passée. Le Botswanais Tshepiso Masalela a été disqualifié ce dimanche du 1.500m de la Copernicus Cup (un meeting d'athlétisme en salle organisé à Torun en Pologne) qu'il avait pourtant gagné. La faute : une célébration jugée antisportive.

Au coude-à-coude avec le Français Azzedine Habz, l'athlète de 26 ans a remporté le sprint final d'un petit centième en 3'32"55, décrochant ainsi le record national sur la distance. Mais son attitude dans les derniers mètres de la course n'a pas plu au jury.

Au moment de passer la ligne d'arrivée, le Botswanais, 7<sup>e</sup> du 800m des JO 2024 à Paris, a fixé son concurrent français et a mimé un coup de pistolet avec sa main droite. Ce qui lui a valu une disqualification, malgré le fait que le chambrage soit récurrent en athlétisme, notamment chez les sprinteurs. C'est donc finalement Azzedine Habz qui a été déclaré vainqueur.

Le Tricolore de 32 ans compte déjà deux victoires en deux participations à un 1.500m en salle en 2026 après sa première place au Meeting de Karlsruhe début février en 3'33"36. Recordman de France de la distance, il détient la 6<sup>e</sup> meilleure performance de tous les temps grâce à son 3'27"49 réalisé au stade Charléty le 20 juin dernier.

Chez les femmes, Agathe Guillemot a battu le record de France du 1.500m en salle sur cette même piste de Torun ce dimanche. La Bretonne de 26 ans a remporté d'un souffle la crouse en 4'00"64, nouvelle illustration de sa fulgurante progression.

**Kirsty Coventry : "Les athlètes sont extrêmement satisfaits"**

Présente devant la presse vendredi, Kirsty Coventry a dressé un bilan dithyrambique des Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026. La présidente du CIO s'est montrée pleinement satisfaite de cette édition, inédite par la dispersion des sites de compétition. "J'ai eu l'occasion de me rendre sur tous les sites et les athlètes sont extrêmement satisfaits, souligne-t-elle. Je tiens à remercier l'équipe de Milan-Cortina 2026 d'avoir écouté notre commission des athlètes, qui souhaitait que les expériences soient exactement les mêmes (entre les différents sites)."

"J'ai passé un peu de temps avec certains athlètes à Cortina, qui m'ont dit qu'ils trouvaient leur expérience lors de la cérémonie d'ouverture encore meilleure que celle du stade, car ils ont pu être très proches de tous les habitants de la ville, notamment des petits enfants qui leur faisaient signe depuis leurs fenêtres avant de courir vers eux pour leur taper dans la main, poursuit-elle. Nous examinons toujours les données après les Jeux pour voir ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné, mais ces Jeux ont vraiment réussi à montrer une nouvelle façon durable de faire les choses."

Elle s'est félicitée de voir le Brésil décrocher la première médaille de son histoire, avec Lucas Pinheiro Braathen (ski alpin), mais aussi de la réussite de l'Italie, qui a explosé les compteurs. "Les athlètes italiens, qu'ils aient remporté une médaille ou non, vont devenir des héros inspirants pour de nombreuses personnes dans le pays et dans le monde entier. Et cela, en soi, est un héritage très fort, car ils inspirent d'autres (futurs) olympiens", se réjouit-elle.

**Des Jeux exceptionnels**

Warner Bros. Discovery nourrissait de grandes attentes envers les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026. Elles ont été plus que comblées. Ses chaînes linéaires (Eurosport en Europe ; TNT Sports au Royaume-Uni et en Irlande) ont enregistré une augmentation de 3% du nombre de téléspectateurs par rapport à Pékin 2022. En France, le nombre d'heures visionnées a augmenté de 47% sur Eurosport. C'est encore plus en Allemagne (+50%), au Royaume-Uni et en Irlande (+60%).

En streaming, le groupe note une augmentation de 103% du nombre total d'heures visionnées par rapport à Pékin 2022, "avec une croissance à trois chiffres en France, en Allemagne, en Italie (sur HBO Max) et au Royaume-Uni (sur discovery+)". Le streaming sur HBO Max et discovery+ a attiré trois fois plus de téléspectateurs (234%) que lors de l'édition précédente. Le nombre de vues sur les réseaux sociaux d'Eurosport et TNT Sports a par ailleurs dépassé les 4 milliards.

"Des Jeux olympiques d'hiver exceptionnels pour Warner Bros. Discovery, se félicite Andrew Georgiou, président de WBD Sports Europe, avec une augmentation substantielle de l'audience et de l'engagement en streaming, en plus d'une audience linéaire très solide. (...) Trois fois plus de personnes ont choisi de regarder les Jeux en streaming avec nous par rapport à Pékin 2022. La possibilité pour les téléspectateurs de créer leur propre programme olympique, en choisissant parmi les 116 événements en direct et en utilisant des fonctionnalités innovantes telles que notre Multiview sur un seul écran, a entraîné une augmentation significative du temps passé par les fans à regarder nos services de streaming."



**Directeur de la Publication**  
**Hugue Eric JOHNSON**

**Directeur de la Rédaction**  
**Jean AFOLABI**

**Rédaction**  
**Sylvestre D.**  
**Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**

**Service photographie**  
**Roland OGOUNDE**

**Dessin-Caricature**  
**LAWSON Laté**

**Graphisme**  
**Guillaume BOGLA**

**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

**Siège:** Wuiti - Nkafu

**Tél:** 22 61 35 29 / 90 05 94 28

**e-mail:** patrie006@yahoo.fr

**Casier N° 60 / M.P.**

**Impression**  
Groupe de presse L'Union

**Tirage:** 2500 exemplaires



## INTOXICATION AU PLOMB

## 30% des peintures commercialisées au Togo dépassent la norme

## • Assurer d'abord le contrôle pour limiter les dégâts

Late Pater

Le réseau IPEN a commencé à examiner les peintures au plomb à usage domestique en 2007 après qu'une série d'histoires dans les médias a révélé que les jouets exportés d'Asie vers les Etats-Unis et l'Europe de l'ouest contenaient des peintures au plomb. Puis, en 2007 et 2008, la collecte et l'analyse des peintures à usage domestique se trouvant sur le marché dans 11 pays en voie de développement et les pays à économie en transition ont révélé que la plupart avaient des taux de plomb dangereusement élevés. Alors, une campagne mondiale d'élimination des peintures au plomb est lancée. Depuis, le plomb contenu dans les peintures est un problème qui préoccupe au niveau mondial. Déjà, suite aux découvertes scientifiques et médicales, beaucoup de pays fortement industrialisés avaient, dans les années 1970 et 1980, pris des lois et règlements visant à contrôler la teneur en plomb des peintures utilisées pour la décoration (peintures à l'intérieur et à l'extérieur des domiciles, des écoles et d'autres lieux où peuvent se trouver des enfants). Mais on connaît aussi la cupidité des industriels. Et Dieu sait ô combien, en Afrique, tout rentre et sort sans contrôle.

On en arrive à une norme de 90 ppm (parties par million) pour le plomb dans les peintures. L'explication est que lorsqu'un fabricant de peinture n'ajoute pas le plomb intentionnellement dans la formulation de ses peintures, la teneur en plomb dans cette peinture sera très faible ; ceci est habituellement moins de 90 ppm de plomb total par poids à sec et est fréquemment plus faible. Si un fabricant de peinture prend soin d'éviter l'utilisation des ingrédients qui sont significativement contaminés au plomb, la teneur en plomb de cette peinture sera souvent plus faible que



10 ppm ou moins. Aussi est-il recommandé 90 ppm comme un objectif que l'on peut réaliser et qui peut protéger du plomb contenu dans la peinture partout dans le monde.

Sauf que, à l'échelle mondiale, les estimations disent que près de 815 millions d'enfants sont empoisonnés au plomb, soit un sur trois. Au Togo, sur 27 échantillons de peinture analysés, le ministère de l'environnement informe que 30% dépassent la norme de 90 ppm fixée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Certaines études révèlent même que de nombreux enfants présentent des plombémies élevées, dans des zones identifiées comme à risque. Et c'est pour passer par la réglementation de la peinture au plomb en Afrique et limiter les dégâts que des décideurs issus des ministères de l'environnement, de la santé et des bureaux de normalisation, des représentants de l'OMS, de la CEDEAO, de la société civile et de l'industrie de la peinture de 23 pays africains étaient réunis à Lomé, les 11 et 12 février 2026, pour renforcer les capacités techniques, partager les expériences nationales et élaborer des plans d'actions visant une coopération régionale durable. Ils ont ainsi échangé sur les mécanismes de contrôle et d'application ainsi que sur l'accompagnement de l'industrie vers des alternatives sans plomb.

En attendant qu'une réglementation plus actualisée soit véritablement actée au Togo et dans d'autres pays de la sous-région, on prie les gou-

vernements d'assurer le contrôle des peintures qui sont commercialisées localement afin de protéger les générations futures et assurer un environnement plus sain pour tous. Trop de laisser-aller. On préfère souvent juste percevoir les taxes aux frontières et, après, que chacun se débrouille dans le malheur.

Le plomb est un métal toxique que l'on peut retrouver dans les peintures lorsqu'un fabricant de peinture ajoute intentionnellement une ou plusieurs de ses composés dans la peinture pour certaines raisons. Il est invisible à l'œil nu. Lorsque les composés de plomb sont utilisés comme ingrédients dans la fabrication d'une peinture, celle-ci est considérée comme étant « une peinture au plomb ». Le plomb est responsable des atteintes du système nerveux central qui entraînent une diminution du quotient intellectuel, des troubles de la mémoire et une baisse de la vigilance. Il affecte le tube digestif et provoque des douleurs abdominales, des coliques et une constipation chronique. Il peut causer une anémie persistante, parfois résistante aux traitements classiques à base de fer. Il peut atteindre les reins, jusqu'à une insuffisance rénale. Il peut amener le système cardiovasculaire à développer une hypertension artérielle qui, elle, peut évoluer vers une prééclampsie chez la femme enceinte, mettant en danger la mère et l'enfant. Il altère aussi le système reproducteur, avec des risques de stérilité, d'infertilité et de malformations congénitales. Ça fait peur.

## JEUNES TRAVAILLEURS FACE AUX LOYERS ÉLEVÉS

## Entre colocation et éloignement à Lomé

À Lomé, se loger devient un véritable défi pour de nombreux jeunes travailleurs. Avec la hausse progressive des loyers ces dernières années, trouver un logement abordable relève parfois du parcours du combattant. Entre colocation, déménagement vers la périphérie et compromis sur le confort, locataires et propriétaires tentent chacun de s'adapter à une réalité immobilière en pleine mutation.

Etonam Sossou

Pour les jeunes actifs en début de carrière, le logement représente désormais la principale dépense mensuelle. Dans plusieurs quartiers prisés proches des zones d'activités économiques, les loyers ont connu une augmentation significative, dépassant souvent les capacités financières des salariés aux revenus modestes. « Avec mon salaire, je ne peux plus louer seul dans le centre-ville. J'ai dû partager un appartement avec deux collègues », raconte Komlan, agent commercial de 27 ans. Comme lui, de nombreux jeunes optent pour la colocation afin de réduire les charges liées au logement, à l'électricité et à l'eau.

D'autres choisissent de s'installer en périphérie, dans des zones plus éloignées mais financièrement accessibles, quitte à supporter de longs trajets quotidiens.

## La colocation, nouvelle tendance urbaine

Autrefois peu répandue, la colocation gagne du terrain dans la capitale togolaise. Elle permet aux jeunes travailleurs de conserver une certaine proximité avec leurs lieux de travail tout en partageant les coûts. Cependant, cette solution comporte aussi ses limites : manque d'intimité, difficultés d'organisation et conflits liés à la gestion des dépenses communes. « Ce n'est pas toujours facile, mais c'est la seule option pour rester proche de



mon bureau », explique Afi, assistante administrative.

Du côté des propriétaires, la hausse des loyers est souvent justifiée par l'augmentation des coûts de construction et d'entretien des maisons. « Les matériaux de construction sont devenus très chers. Nous devons aussi payer les taxes et assurer l'entretien des bâtiments », explique un propriétaire dans le quartier d'Agoè. Selon lui, les loyers reflètent simplement la réalité économique actuelle.

Certains propriétaires évoquent également les risques d'impayés et les dégradations, qui les poussent à exiger plusieurs mois d'avance ou à privilégier des locataires disposant de revenus stables. « Nous ne cherchons pas à compliquer la vie des locataires, mais nous devons sécuriser notre investissement », affirme une bailleuse.

## Un marché sous tension

La croissance démographique et l'urbanisation rapide accentuent la pression sur le marché immobilier. L'arrivée constante de nouveaux travailleurs dans la capitale augmente la demande de logements,

tandis que l'offre de logements abordables reste limitée. Cette situation crée un déséquilibre qui pénalise particulièrement les jeunes, souvent exclus des quartiers centraux.

Urbanistes et acteurs sociaux appellent à une réflexion plus large sur la politique du logement urbain. Parmi les pistes évoquées : le développement de logements à coût modéré ; l'encouragement de projets immobiliers accessibles aux jeunes travailleurs ; une meilleure régulation du marché locatif ; l'aménagement des zones périphériques avec des transports publics efficaces.

Face à la hausse continue des loyers, jeunes locataires et propriétaires cherchent chacun des solutions pour préserver leurs intérêts. Mais une chose est certaine : l'accès au logement devient progressivement un enjeu social majeur à Lomé. Entre colocation choisie ou contrainte et éloignement progressif du centre-ville, une nouvelle manière d'habiter la capitale togolaise est en train de se dessiner, révélant les transformations profondes de la vie urbaine et économique.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Le Togo introduit l'éducation à l'intégrité dans l'enseignement supérieur

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), appelée à devenir la Haute autorité pour la transparence, l'intégrité de la vie publique et la lutte contre la corruption (HATIC), a lancé à l'École nationale d'administration (ENA) de Lomé le pré-test d'un projet visant à intégrer l'éducation à la lutte contre la corruption dans les programmes de l'enseignement supérieur et des centres de formation.

Late Pater

Cette initiative, après une première phase dans les établissements secondaires, ambitionne de former des cadres publics responsables en inculquant des valeurs d'éthique, d'intégrité et de transparence dès leur formation. Selon le président de la HAPLUCIA, Kimelabalou Aba, agir au niveau des écoles formant les futurs décideurs permet de prévenir la corruption à la source des responsabilités publiques.

Pendant trois jours, les élèves de l'ENA participent à des conférences adaptées aux différents cycles d'étu-

des, portant notamment sur les enjeux de la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance, la déontologie professionnelle et le cadre juridique togolais. L'objectif est de mieux comprendre les causes et conséquences du phénomène tout en développant une conscience éthique et un sens élevé du service public. Les responsables du projet estiment que la lutte contre la corruption doit passer par l'éducation et la transformation des mentalités, les universités étant considérées comme des espaces stratégiques pour préparer une administration intégrée.

Après cette phase pilote, une ex-



périmentation plus large sera menée dans plusieurs établissements afin d'ancrer durablement l'éducation à l'intégrité dans les curricula académiques et contribuer à la construction d'une gouvernance publique fondée sur l'éthique et la responsabilité.

## FACTURATION DES SERVICES MOBILES AU TOGO

## L'ARCEP introduit d'importants changements

Lomé, le 20 février 2026 – À l'issue d'un long processus inclusif avec les deux opérateurs mobiles (YAS Togo et Moov Africa Togo) et les trois associations de consommateurs (LCT, ATC, MMLK), l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) introduit de nouveaux changements, portant, entre autres, sur la possibilité de conserver les forfaits non consommés, la justesse dans la facturation des forfaits internet et l'extension de la durée de validité des cartes SIM.

Sur la conservation des volumes des forfaits (voix et internet) non consommés et arrivés à expiration. Dorénavant, les consommateurs peuvent retrouver leurs volumes non consommés dans un délai dit de conservation en souscrivant à nouveau à la même offre. Ce délai est de 10 jours pour les offres dont la validité est inférieure ou égale à 10 jours et de 30 jours pour les offres dont la validité excède les 10 jours. Le Togo rejoint ainsi la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso qui sont les deux pays de la région ayant adopté cette réglementation. En outre, en cas de



souscription à des forfaits multiples, les nouvelles modalités de décompte priorisent ceux dont le délai de validité et/ou de conservation est le plus proche.

Sur la justesse dans la facturation des services internet mobile. Désormais, l'unité de décompte unique à appliquer pour tous les volumes internet, est l'octet, soit la plus petite unité de mesure. Ceci permet de s'assurer que le volume consommé correspond exactement au volume facturé. Le Togo est le seul pays de la sous-région avec un tel niveau d'exigence.

Sur l'extension de la durée de vie d'une carte SIM. Le délai pour rendre inactive une carte SIM inutilisée est prorogé de trois (3) à six (6) mois afin de mieux protéger les consommateurs. En rappel, le crédit de communication

figurant sur le compte principal ne peut donc être perdu aussi longtemps que la carte SIM demeure active.

Ces trois mesures devraient contribuer à faire disparaître le sentiment d'épuisement anormal des forfaits et à conserver plus longtemps sa carte SIM en cas d'inutilisation prolongée. L'ARCEP a mis en place des outils pour s'assurer de l'application effective de ces mesures. En outre, la décision encadre de manière plus stricte la transparence et la lisibilité des offres promotionnelles tout en rappelant les exigences de qualité de service qui y sont liées. L'ARCEP salue l'esprit d'ouverture des opérateurs ayant permis d'obtenir ces grandes avancées pour une meilleure expérience des consommateurs sur les services mobiles au Togo.



# SANTÉ/ LES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX

## Les TND regroupent plusieurs troubles dont ceux du développement intellectuel, du spectre de l'autisme, des apprentissages... des tics et autres

(suite de la page 2)

de TND (TSA, TDAH, troubles DYS, TDI etc.), le système de soins est organisé en 3 niveaux complémentaires, du repérage précoce aux situations les plus complexes. Ces 3 niveaux de prise en charge sont appelés « niveau », « ligne » ou encore « étape ».

### 1<sup>ère</sup> ligne : le repérage et la première orientation

C'est le réseau d'alerte. Il comprend les professionnels de la petite enfance (puéricultrices, assistantes maternelles...), les enseignants, les médecins de ville (pédiatres, généralistes, psychiatres...), CPTS et les services de PMI. Ce sont eux qui identifient les premiers signes d'un trouble et orientent la famille vers une prise en charge adaptée.

### 2<sup>e</sup> ligne : le diagnostic simple et l'accompagnement coordonné :

Ce niveau mobilise des équipes pluridisciplinaires spécialisées : CMP/CMPP, CAMSP, professionnels libéraux... Il est structuré autour des Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO). L'objectif : affiner le diagnostic et mettre en place un parcours d'accompagnement adapté et cohérent.

### 3<sup>e</sup> ligne : l'expertise hospitalière pour les situations complexes



Ce niveau est mobilisé pour les situations complexes, lorsqu'un diagnostic précis est difficile à poser ou en cas de besoins spécifiques nécessitant une expertise avancée : troubles multiples, diagnostics incertains, besoins spécifiques...

C'est à ce niveau que se situe la Fédération FIND-HCL. Elle regroupe des équipes hospitalières spécialisées et des centres experts dans les différents domaines du TND, de l'enfance à l'âge adulte.

# SECTEUR DE LA MICROFINANCE

## Vers une conformité avec la loi uniforme de l'UMOA

### \* Une nouvelle stratégie d'inclusion financière en élaboration

(suite de la page 4)

néficiaires en matière de remboursement des crédits octroyés par le FNFI. La mise en place de cadres de concertation périodiques afin de favoriser les échanges sur les actions communes à mener et de faciliter l'accès au financement des populations, en particulier au niveau régional sont aussi à encourager.

Au niveau de l'accompagnement à l'inclusion financière, on parle de la facilitation aux financements des TPME structurantes, agrégateurs,

primo entrepreneurs en individuel et groupement /SCOOPS, l'assurance des hypothèses objectives de développement de leurs plans d'investissement et de financement accompagné, fondés sur l'assurance des actions pré et post financements de l'accompagnement technique permettant de dé-risquer les projets et minimiser les défauts de remboursement de crédit.

Pour le montant moyen des financements par bénéficiaire, il est estimé à 295,494 millions FCFA pour

les TPME structurantes ; 49,905 millions FCFA pour les agrégateurs ; 8,799 millions FCFA pour les Primo entrepreneurs individuels. Quant aux groupements ou SCOOPS, 2,495 millions FCFA sont prévus. Il est dit que les objectifs en termes de création d'emplois visés par la mise en œuvre de l'action de renforcement des mécanismes d'appui aux TPME sont estimés à 55 000 (consolidés) ; 6 250 (soit 61 250-55 000) et 6 250 (soit 67 500-61 250) respectivement en 2026, 2027 et 2028.

# NÉCROLOGIE

## L'acteur américain Eric Dane alias "Docteur Mark Sloan" est mort à 53 ans

(suite de la page 2)

des de Las Vegas, il rejoint ensuite Jeremy Davies, Clea DuVall et Allison Smith pour le thriller Helter Skelter, nommé à l'Emmy Awards de la meilleure musique et pour le Satellite Award du meilleur téléfilm. En 2005, il incarne le premier rôle masculin du téléfilm Painkiller Jane, basé sur le personnage de fiction de Event Comics avec Emmanuelle Vaugier dans le rôle-titre. Cette même année, il joue dans le film d'horreur indépendant Feast avec Navi Rawat, Krista Allen et Josh Zuckerman, plébiscité lors du festival Austin Fantastic Fest. Enfin, il obtient

le rôle du docteur Mark Sloan dans Grey's Anatomy, ex-meilleur ami de Derek Shepherd qui entretenait une relation avec le docteur Addison Montgomery et petit ami de Lexie Grey, demi-sœur de Meredith Grey. Son personnage est introduit à partir de la deuxième saison et les retours positifs du public conduisent à la promotion de Dane en tant que régulier, à partir de la troisième saison.

...En avril 2017, la production de la série The Last Ship est interrompue pour permettre à Eric Dane de traiter sa dépression. Cette même année sort le thriller Grey Lady (en) dont il tient le

rôle principal, accompagné des actrices Natalie Zea et Amy Madigan.

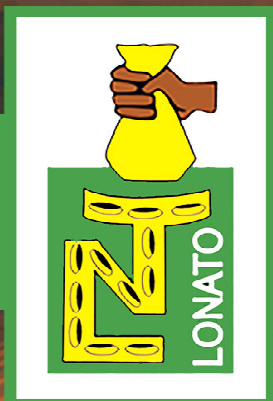
L'année 2018 marque la fin de The Last Ship à l'issue de la cinquième saison, l'acteur aura alors produit 35 épisodes au total. L'année suivante, il décroche un rôle régulier dans le nouveau drame du réseau HBO, Euphoria, dont le premier rôle est tenu par l'actrice montante Zendaya.

En avril 2025, l'acteur révèle être atteint de la maladie de Charcot.

Eric Dane est mort le vendredi 19 février 2026, à l'âge de 53 ans, de la maladie de Charcot, à Los Angeles (USA, en Californie).

| DATES                             | RÉSULTATS                                                                                                                                            |                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>VENDREDI</b><br>20 - 02 - 2026 | <p>VENDREDI : 20 / 02 / 2026 TIRAGE N° 512 09H00</p> <p>77 49 03 19 08<br/>16 12 31 90 38</p>                                                        | <p>VENDREDI : 20 / 02 / 2026 TIRAGE N° 896 13H00</p> <p>56 25 02 38 16<br/>07 75</p>                                                                  | <p>VENDREDI : 20 / 02 / 2026 TIRAGE N° 135 18H00</p> <p>75 14 20 60 87</p>                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                      |  |
| <b>SAMEDI</b><br>21 - 02 - 2026   | <p>SAMEDI : 21 / 02 / 2026 TIRAGE N° 513 09H00</p> <p>70 56 57 23 36<br/>82 06 89 08 24</p>                                                          | <p>SAMEDI : 21 / 02 / 2026 TIRAGE N° 452 13H00</p> <p>62 43 61 51 44</p>                                                                              | <p>SAMEDI : 21 / 02 / 2026 TIRAGE N° 139 18H00</p> <p>10 72 05 54 38</p>                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                      |  |
| <b>LUNDI</b><br>23 - 02 - 2026    | <p>LUNDI : 23 / 02 / 2026 TIRAGE N° 514 09H00</p> <p>20 13 07 22 42<br/>80 65 89 44 23</p>                                                           | <p>LUNDI : 23 / 02 / 2026 TIRAGE N° 1305 13H00</p> <p>15 86 74 62 78</p>                                                                              | <p>LUNDI : 23 / 02 / 2026 TIRAGE N° 138 18H00</p> <p>77 30 39 18 61</p>                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|                                   | <p>GROS LOTS DU TIRAGE LOTTO DIAMANT N°1305 DU 23 FEVRIER 2026</p> <p>@ LOMÉ<br/># Point de vente 70731<br/>* Un gros (01) lot de 1.250.000 FCFA</p> | <p>GROS LOTS DU TIRAGE N°138 DE LOTTO GOLD DU 23 FEVRIER 2026</p> <p>@ MANGO<br/># Point de vente 10523<br/>* Un (01) gros lots de 1.400.000 FCFA</p> | <p>GROS LOTS DU TIRAGE LOTTO MATINAL N°514 DU 23 FEVRIER 2026</p> <p>@ LOMÉ<br/># Point de vente 50160<br/>* Trois gros lots d'une valeur totale de 4.200.000 FCFA</p> | <p>GROS LOTS DU TIRAGE N°512 DE LOTTO MATINAL DU 20 FEVRIER 2026</p> <p>@ MANGO<br/># Point de vente 10523<br/>* Un gros lot de 1.600.000 FCFA</p> <p>@ LOMÉ<br/># Point de vente 90057<br/>* Un (01) gros lot de 1.070.000 FCFA</p> |  |





TOUS LES  
VENDREDIS **18H**

# LOTO KING



LOTO  
**KING**



NUMÉRO VERT **8600**

f LonatoLoto590

www.lonato.tg